

TIRS OBLIGATOIRES 2021

Stand de tir de PORSEL

- 1^{ère} séance : Dimanche 16 mai 2021 de 8h30 à 11h45**
- 2^{ème} séance : Samedi 19 juin 2021 de 13h15 à 15h30**
- 3^{ème} séance : Dimanche 29 août 2021 de 8h30 à 11h45 et 13h15 à 15h30**
- 4^{ème} séance : Jeudi 30 septembre 2021 de 18h00 à 20h00**

Nous vous prions de vous munir de :

- votre livret de service
- votre livret de tir / performance
- votre carte d'identité
- la feuille d'étiquettes remise par le département militaire fédéral

RAPPELS IMPORTANTS

En 2021 ce tir est à nouveau obligatoire pour les militaires astreints.

Le tir obligatoire et le tir en campagne doivent aussi être effectués pour les personnes qui ont une arme en prêt et celles qui désirent garder leur arme à la fin de leur service !

Le weekend officiel du tir en campagne 2021 aura lieu le vendredi 28 mai de 18h00 à 20h00, le samedi 29 mai de 9h00 à 11h30h et de 13h30 à 16h00 et le dimanche 30 mai de 9h00 à 11h30.

Cette année il y a à nouveau la possibilité de l'effectuer lors d'une séance de tir obligatoire.

Société de tir de PORSEL
www.tirporsel.ch